

VILLE DE LAC-BROME

Procès-verbal de la séance ordinaire du Comité consultatif d'environnement - CCE de Ville de Lac-Brome tenue lundi, le 21 octobre 2024 à 18h30, à l'Hôtel de Ville, sis au 122, chemin Lakeside, à Lac-Brome.

Sont présents : messieurs [REDACTED], [REDACTED] et [REDACTED].

Tous formant quorum sous la présidence de la conseillère Louise Morin.

Est aussi présente : la secrétaire, Mme Anais Renaud.

[REDACTED], Conservation Lac Brome

Sont absents : mesdames [REDACTED], [REDACTED] et [REDACTED] ainsi que monsieur [REDACTED].

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION

La séance est ouverte à 18 h 45.

CCE-24-020

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

*Il est
Proposé par [REDACTED]
Appuyé par [REDACTED]
Et unanimement résolu par voix exprimées*

Il est **RÉSOLU QUE** le CCE adopte l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉ

CCE-24-021

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

*Il est
Proposé par [REDACTED]
Appuyé par [REDACTED]
Et unanimement résolu par voix exprimées*

Il est **RÉSOLU QUE** le CCE adopte le procès-verbal de la réunion du 16 septembre 2024 tel que présenté.

ADOPTÉ

4. SUIVI DES DERNIÈRES RÉUNIONS

4.1. STATION DE LAVAGE

La station de lavage est maintenant fermée. Entre le 25 juin et le 13 octobre 2024, 1555 embarcations ont été lavées. Près de 320 vignettes ont été distribuées aux riverains.

4.2. DEMANDE DE RESTRICTIONS VISANT L'UTILISATION DES BÂTIMENTS

La Ville explore la possibilité de faire une demande de restrictions visant l'utilisation des bâtiments sur le lac Brome. Suite à la rencontre entre l'administration et le Bureau de sécurité nautique du Québec (Transport Canada), qui a eu lieu au début d'octobre, le conseil municipal va décider si l'entame d'une telle démarche est réaliste.

Le processus pour déposer une demande officielle peut prendre plusieurs années et requiert l'acquisition de données, des consultations publiques et une analyse coût-bénéfice.

Des données sur la fréquentation du lac seront peut-être nécessaires. Pour ce faire, différentes méthodes sont en cours d'évaluation. Cependant, il n'est pas possible d'utiliser des données cellulaires, car le taux de captation n'est pas suffisant pour générer des rapports d'achalandage des embarcations sur le lac Brome.

Durant le processus, plusieurs outils de sensibilisation devront être mis en place pour augmenter le nombre de plaisanciers responsabilisés.

4.3. CONTRÔLE DE LA RENOUÉE SUR LE SENTIER COLDBROOK

Les travaux de contrôle de la renouée du Japon le long du sentier Coldbrook sont terminés. Une bande de renouée a été fauchée et, par la suite, recouverte d'une bâche aux abords du sentier. Une deuxième phase permettra, en 2025, d'aménager le secteur afin de camoufler la toile, qui doit rester en place pour au moins 10 ans.

5. SUIVI DE LA QUALITÉ DE L'EAU (CONSERVATION LAC BROME)

██████████ de Conservation Lac Brome a présenté les résultats 2024 de qualité de l'eau des affluents du lac. Les concentrations de phosphore et de matières en suspension sont élevées et dépassent le seuil de qualité de l'eau pour plusieurs ruisseaux.

6. DIAGNOSE DU LAC BROME

La présentation est remise à une prochaine réunion par manque de temps.

7. PROJET ART ET ENVIRONNEMENT

Le Théâtre Lac-Brome souhaite déposer une demande de subvention pour monter un spectacle artistique de sensibilisation à la préservation de l'eau. Quatre spectacles de la scène auront lieu à l'été 2025. Chaque artiste sera jumelé à un expert en qualité de l'eau pour créer un spectacle.

Les membres ont proposé les idées suivantes :

- Inclure les Premières Nations.
- Contacter ██████████, cinéaste ayant produit des documentaires pour le lac Davignon, pour explorer une éventuelle collaboration.
- Plusieurs groupes musicaux, comme les Cowboys fringants, ont un répertoire axé sur l'environnement.
- Il serait intéressant d'avoir un spectacle de danse.

- Bien que l'idée initiale soit de proposer des spectacles pour adultes, les membres estiment qu'il serait pertinent d'inclure des spectacles familiaux.

8. VARIA

9. PROCHAINE RÉUNION

La prochaine séance est le 18 novembre 2024.

CCE-24-022

10. LEVÉE DE LA RÉUNION

Il est

Proposé par [REDACTED]

Appuyé par [REDACTED]

Et unanimement résolu par voix exprimées

La séance est levée à 20h30.

ADOPTÉ

Louise Morin
Conseillère

Anais Renaud
Secrétaire